

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

Le chef d'établissement, M. Emmanuel Tibloux

certifie que l'élève THI THANH HANG NGUYEN

- était inscrit(e) dans l'établissement ECOLE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : SCÉNOGRAPHIE 4E ANNÉE
- passe en année supérieure de (1) : SCÉNOGRAPHIE 5E ANNÉE pour l'année scolaire 2022/2023 dans l'établissement : ECOLE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Emmanuel Tibloux

Date : 13 / 09 / 2022



Directeur de l'École

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.